



Nombre de Conseillers :	
En exercice	10
Présents	9
Procuration	1
Votants	10

Vote :

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

L'an deux mille vingt-cinq et vingt cinq janvier à neuf heure,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 20 janvier 2025

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, ESCANDE
Renaud, BALSAN Laurent, ALBE Jean-Luc, THION Jean-Claude, JOSSINET
Gaëlle, RAGUES Christian, PONCELET Jean-Marie

Absents : SAUVAIRE Marc

Procurations : SAUVAIRE Marc à BALSAN Laurent

Rapport sur le prix de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires – exercice 2023

Mme le maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif.

Elle rappelle que les compétences de ces services sont maintenant exercées par la Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes, Terres Solidaires mais l'article D2224-3 du CGCT précise que le conseil municipal de chaque commune adhérant à un établissement public de coopération intercommunale doit être destinataire du rapport annuel adopté par cet établissement.

Vu la délibération N°198/2024 en date du 11/12/2024 sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'Eau potable de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires exercice 2023,

Vu la délibération N°199/2024 en date du 11/12/2024 sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires exercice 2023,

Vu la délibération N°200/2024 en date du 11/12/2024 sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires exercice 2023,

Madame le Maire confirme qu'elle a été destinataire du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires ;

Madame le Maire présente au son conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires ;

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement. (www.services.eaufrance.fr).

Après cette présentation, le conseil municipal acte de ces décisions.

Fait et délibéré en Mairie, le 25 janvier 2025

Mme le Maire
Irène LEBEAU

